

Aide officielle au développement

Je voudrais qu'un tel niveau soit arrêté dans la loi afin de soustraire notre aide extérieure aux fluctuations et aux incertitudes budgétaires. Les besoins de la communauté internationale en matière de développement sont trop aigus pour les assujettir aux impératifs politiques et financiers des gouvernements successifs. En effet, quand nous changeons de gouvernement, nous changeons aussi notre ordre des priorités. Le Canada, et le monde en général, doivent reconnaître que cette question fondamentale ne doit pas être soumise aux vicissitudes politiques. Il faut que tout changement d'objectif en matière d'aide extérieure prenne la forme d'un projet de loi dûment présenté au Parlement.

Le Parlement reconnaît déjà que certains secteurs ont besoin d'une telle protection. Nous avons légiféré pour établir des formules dans le cas des allocations familiales, des prestations de sécurité de la vieillesse, du financement des programmes établis et des paiements de péréquation. En fait, le gouvernement vient juste d'annoncer qu'il allait imposer la clôture à l'égard d'un projet de loi visant à changer la formule de financement des programmes établis. Nous n'aimons pas certaines modifications proposées par le gouvernement, mais au moins le Parlement doit en être saisi lorsqu'il veut apporter une modification. Ce principe important devrait également être inhérent à tout notre programme d'aide extérieure.

Un tel principe s'impose dans notre programme d'aide extérieure ou dans notre programme d'aide au développement quand on considère la façon dont nous avons traité tout le programme des 0.7 p. 100. L'objectif de 0.7 p. 100 du produit national brut destiné à l'aide officielle au développement a été accepté pour la première fois par le gouvernement canadien en 1970, sur la recommandation du rapport Pearson qui avait été préparé pour les Nations unies. Ce rapport recommandait que chaque pays participant augmente son aide officielle au développement pour qu'elle atteigne un niveau correspondant aux débours nets, soit 0.7 p. 100 du PNB en 1975 ou peu après. Il indiquait également que cet objectif devrait être atteint au plus tard en 1980. Il est bon de répéter que le rapport recommandait 1975 si possible et 1980 au plus tard. Nous avons accepté cette condition en 1970 un peu comme quelqu'un qui se marie à contrecœur, mais sans fixer de calendrier. En 1980, nous avons dit que nous ferions tous notre possible pour atteindre l'objectif de 0.7 p. 100 d'ici 1990. Cette promesse a été réitérée en 1983 par le gouvernement libéral. Pendant la campagne électorale de 1984, cet objectif a été approuvé par les trois partis politiques.

À ce moment-là, le Conseil canadien de coopération internationale a demandé aux candidats des trois partis dans 135 circonscriptions différentes s'ils étaient en faveur d'une aide au développement accrue et libre. La documentation envoyée par le Conseil expliquait l'objectif de 0.7 p. 100. Il est très instructif d'examiner les résultats de l'enquête, dans la mesure où 91 p. 100 des candidats qui ont répondu ont été élus à la Chambre des communes lors des élections de 1984. Sur les 91 élus, 63 étaient conservateurs, 12 libéraux et 16, néo-démocrates. De ce total pour les trois partis, 81 ont dit qu'ils appuieraient une augmentation de l'aide. Sur les 91 qui ont répondu, 81 étaient en faveur d'une aide accrue, cinq étaient contre et cinq n'avaient pas d'opinion. Ceci démontre que le principe de

l'augmentation de l'aide au développement jouit d'un très fort appui politique.

Lorsque le nouveau gouvernement a été assermenté en septembre 1984, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) est allé à New York, où il s'est présenté devant la 39^e assemblée générale des Nations unies. Il a alors prononcé un très bon discours, dont j'aimerais vous citer des passages. Il a déclaré ceci:

Notre nouveau gouvernement entend respecter l'engagement que le Canada a pris de consacrer .7 p. 100 de son PNB à l'aide publique au développement d'ici à 1990.

C'est là l'engagement que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a pris au nom des Canadiens envers les pays du monde entier, aux Nations Unies, en septembre 1984. C'était après l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement qui n'hésitait pas à faire toutes sortes de belles promesses; certains pensaient même que le gouvernement irait jusqu'à les tenir.

C'est alors qu'est arrivé l'exposé financier de novembre dans lequel le gouvernement a reporté à 1995 la réalisation de l'objectif de 0.7 p. 100 du PNB. Puis, dans le budget de février dernier, il a été question du XXI^e siècle. Dans le discours du budget, le gouvernement a affirmé que l'économie s'était mieux comportée que prévu. Il a ajouté que la conjoncture était bonne. Malgré cela, il a retardé la réalisation de l'objectif de 0.7 p. 100 du PNB pour ce qui est de l'aide publique au développement.

Le secrétaire d'État a également déclaré:

Malgré nos graves problèmes économiques, nous ne nous désintéressons pas des défavorisés du monde entier.

En 1986, après avoir affirmé que la conjoncture économique était meilleure que ce qu'on avait prévu, le gouvernement a de nouveau différé cette démarche.

L'année dernière, la société *Decima Research* a étudié l'attitude des Canadiens envers l'aide au développement et l'aide en général dans le cadre d'une enquête commandée par le coordonnateur de l'aide canadienne à l'Afrique. Les résultats ont été publiés dans un petit opuscule intitulé «*How Much Aid?*», que j'invite tous les députés à lire et qu'on peut se procurer auprès de l'ACDI. Il ressort notamment de cette enquête qu'un nombre croissant de jeunes Canadiens veulent que le Canada devienne un chef de file mondial pour ce qui est de l'aide apportée aux pays pauvres, plutôt que de se classer au 11^e rang sur les 21 pays membres de l'OCDE.

Les jeunes, en particulier, ne veulent pas que le Canada se contente de suivre le mouvement. Ils veulent, au contraire, qu'il assume un rôle prépondérant, conscient de la gravité des problèmes de la faim dans le monde et du sous-développement. Le sondage révèle que, même si les Canadiens en général souhaitent une réduction des dépenses gouvernementales, 74 p. 100 s'opposent à la diminution de l'aide extérieure. Voilà pourtant la décision que le gouvernement a prise quand il a différé l'entrée en vigueur de la hausse qui nous aurait permis d'atteindre notre objectif de 0.7 p. 100.

L'enquête *Decima* montre par ailleurs que 39 p. 100 des personnes interrogées classent la pauvreté et la faim parmi les pires problèmes dans le monde, alors que 24 p. 100 ont mentionné la course aux armements et 22 p. 100, les problèmes économiques. Quoi qu'il en soit, la priorité du gouvernement n'est pas celle de la majorité des gens. Environ 45 p. 100 des